

L'impact social sur les CPAS et leur public cible : retour sur la crise du coronavirus (2020-2021)

Juin 2022

Une publication de :

SPP Intégration sociale, Lutte contre la Pauvreté, Économie sociale et Politique des Grandes Villes

Boulevard du Jardin botanique 50 bte 165
B-1000 Bruxelles
+32 2 508 85 85
vraag@mi-is.be
www.mi-is.be

Suivez-nous sur



Colophon

Rédaction

Jeroen Barrez, Service Etudes

Frédéric Swaelens, Service Etudes

Lay-out

Service Communication

Éditeur responsable

Alexandre Lesiw, Président SPP Intégration sociale

Droit d'auteur

La reproduction, en tout ou partie, du contenu du présent document sous forme imprimée, par photocopie, dans des bases de données automatisées ou sur tout autre support est formellement interdite sans l'accord exprès écrit du SPP Intégration sociale.

Exclusion de la responsabilité

Le SPP Intégration sociale exclut toute responsabilité pour les dommages résultant d'erreurs d'impression et de coquilles.

Table des matières

Colophon	1
Introduction.....	3
1. Évolution du nombre de bénéficiaires	4
1.1 Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration	4
1.1.1. Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration par région	5
1.1.2. Bénéficiaires du RI avec revenus professionnels ou allocations de chômage	8
1.2. Évolution du nombre de bénéficiaires de l'équivalent du revenu d'intégration	9
1.3. Évolution du nombre de mises à l'emploi	9
1.4. Évolution de l'aide médicale urgente.....	10
1.5. Évolution des autres aides sociales	11
1.5.1. Aide alimentaire	12
1.5.2. Médiation de dettes.....	12
1.5.3 Aide financière.....	13
1.5.4. Aide médicale non urgente	13
1.5.4 Aide en matière de lutte contre la pauvreté infantile.....	13
2. Évolution des entrées et sorties pour les autres aides sociales	14
3. Évolution du profil des bénéficiaires	15
3.1. Profil socio-économique.....	15
3.2. Profil sociodémographique	16
3.2.1 Genre.....	16
3.2.2 Genre et catégorie.....	17
3.2.3 Plus de 25 ans vs moins de 25 ans	18
3.2.4 Jeunes non-étudiants vs jeunes étudiants	20
3.2.5 Groupes de nationalité.....	21
4. Avances sur les allocations sociales sous la forme d'un revenu d'intégration.....	22
5. Autres aides sociales : dépenses et subventions	23
4.1 Dépenses pour d'autres aides sociales.....	23
4.1. Subventions des mesures COVID	24
Annexe.....	0
Une comparaison des données administratives et des données d'enquête sur le revenu d'intégration.....	0

Introduction

Dans cette note, nous revenons sur l'impact social de la crise du coronavirus en examinant comment et dans quelle mesure les gens ont fait appel aux CPAS pour obtenir une aide sociale. Nous examinons l'évolution depuis le début de la crise du coronavirus au début de l'année 2020 jusqu'à fin de l'année 2021.

Au début de la crise du coronavirus, en mars 2020, il est rapidement apparu nécessaire de cartographier l'impact social de celle-ci au niveau des CPAS et de leur public cible, mais nous nous sommes heurtés à deux limites. Tout d'abord, les données administratives à disposition du SPP IS ne nous permettaient de n'avoir qu'une vue sur les aides sociales subventionnées au niveau fédéral. Deuxièmement, le délai pour disposer des données administratives stabilisées (minimum 3 mois) était trop long pour pouvoir réagir rapidement en cette période de crise. Sur la base de ces constats, une enquête d'impact social auprès des CPAS a été élaborée. Cette enquête a permis de suivre plus rapidement et plus en détail les effets de la crise du coronavirus dans le domaine de l'aide sociale.

Ayant à ce jour suffisamment de recul, les données administratives seront utilisées dans la suite du document, notamment pour le revenu d'intégration (et équivalent).¹ Pour les aides sociales pour lesquelles nous ne disposons pas de données administratives, des données d'enquête seront utilisées.

Tout d'abord, nous pouvons constater que le nombre de **bénéficiaires du revenu d'intégration** a subi un choc important lors du premier confinement, il a ensuite évolué au-dessus des moyennes saisonnières et ensuite en-dessous. On observe en décembre 2021 une résorption importante de l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration.

Le constat le plus important est la forte augmentation des **autres aides sociales** qui, sans l'enquête menée auprès des CPAS, serait restée dans l'ombre. Le nombre de demandes pour les autres aides sociales est passé d'environ 162.000 en janvier 2020 à environ 242.000 en décembre 2021 (+49,8 %) et se situe donc à un niveau bien supérieur d'avant la crise. Ce niveau élevé de demandes d'aide indique des besoins sociaux importants, tant pour les personnes bénéficiant du revenu d'intégration que pour celles qui n'en ont pas. En particulier, l'aide alimentaire a fortement augmenté entre 2020 et 2021 (+81,8 % en décembre 2021 par rapport à janvier 2020). Mais aussi les aides à la médiation de dettes (+21,6 % en décembre 2021 par rapport à janvier 2020), les aides financières (+21,9 % en décembre 2021 par rapport à janvier 2020) et les aides médicales non urgentes (+20 % en décembre 2021 par rapport à janvier 2020) qui ont également augmenté d'environ un cinquième sur cette période.

Grâce à l'enquête d'impact social, le SPP Intégration sociale (SPP IS) a été en mesure de communiquer des informations rapides et détaillées aux plateformes de concertation interdépartementales et à la ministre compétente. Ceci a permis de prendre des mesures politiques adéquates à court terme pour soutenir les CPAS et leur public cible. Nous pensons notamment aux différentes allocations COVID (générale, aide alimentaire, Zoom 18-25, aide psychologique). Vous trouverez également des données à ce sujet dans la suite de ce document.

¹ Pour une comparaison entre les données administratives et les données d'enquête sur le revenu d'intégration, nous nous référons à l'annexe.

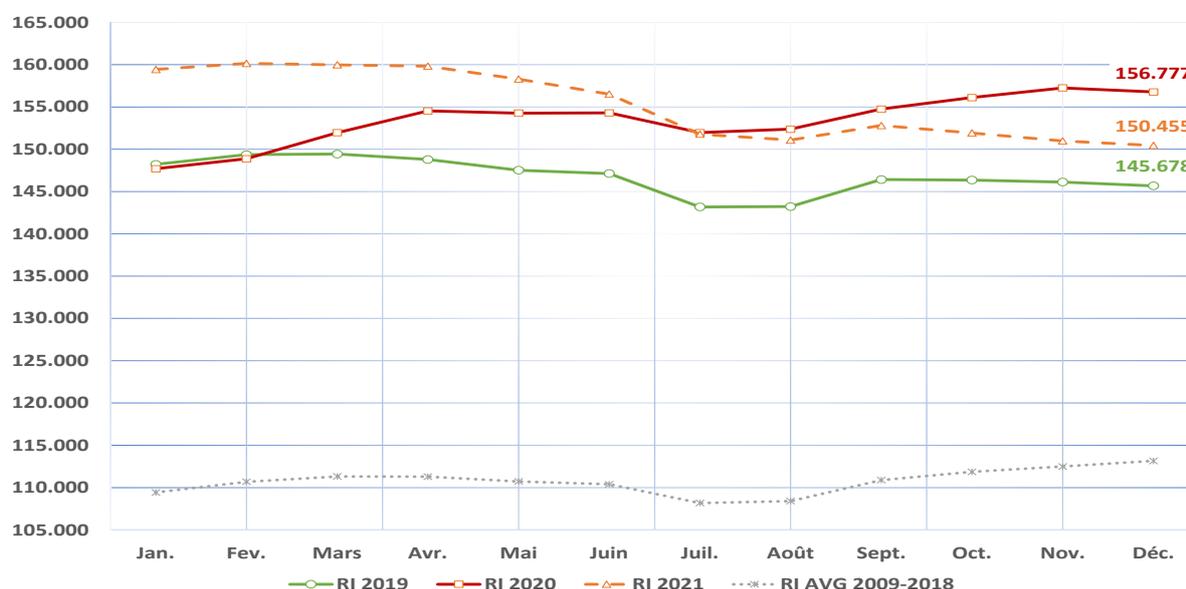
1. Évolution du nombre de bénéficiaires

1.1 Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration

Dans les graphiques suivants, l'évolution mensuelle du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (RI) en 2021 et 2020 est comparée à celle de 2019 et à la moyenne des 10 ans années précédentes (2009-2018 - ci-après dénommée moyenne saisonnière). Ceci permet de voir de quelle manière les années 2021, 2020 et 2019 s'écartent ou pas de la tendance moyenne.

Les données administratives stabilisées dont dispose le SPP IS confirment la croissance particulièrement élevée du nombre de bénéficiaires RI dès les premiers mois de la crise sanitaire. Ce nombre a cru de +3,8% de février à avril, alors qu'en moyenne² sur cette période, la croissance est de +0,5%.

Graphique 1: Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration.



Cette hausse a mis fin à la phase de décroissance du nombre de bénéficiaires observée au cours des douze mois précédents : le nombre de bénéficiaires du RI a en effet diminué de -0,4% de mars 2019 à février 2020 contre une croissance moyenne de +4,4% sur la même période aux cours 10 dernières années précédentes.

Belgique	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
	- 0,4%	+4,4%	+3,8%	+0,5%

Après avoir évolué au-dessus de la moyenne saisonnière d'avril à octobre 2020 (+1% contre +0,4% en moyenne) et en-dessous d'octobre 2020 à avril 2021 (+2,4% contre +4,2%), le nombre de bénéficiaires a évolué à la baisse d'avril à décembre 2021 contrairement à la moyenne saisonnière (-5,9% contre +0,9%).

² Moyenne des taux de croissance observés sur la période 2009-2018 hors personnes en protection subsidiaire transférées du Droit à l'aide sociale vers le Droit à l'intégration sociale en décembre 2016.

Belgique	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
	+1,0%	+0,4%	+2,4%	+4,2%	- 5,9%	+0,9%

Les deux dernières périodes montrant des taux de croissance plus faibles que leurs moyennes sur 10 ans, le niveau de bénéficiaires par rapport à décembre 2019 était de 103,3% en décembre 2021 contre 107,6% en décembre 2020.

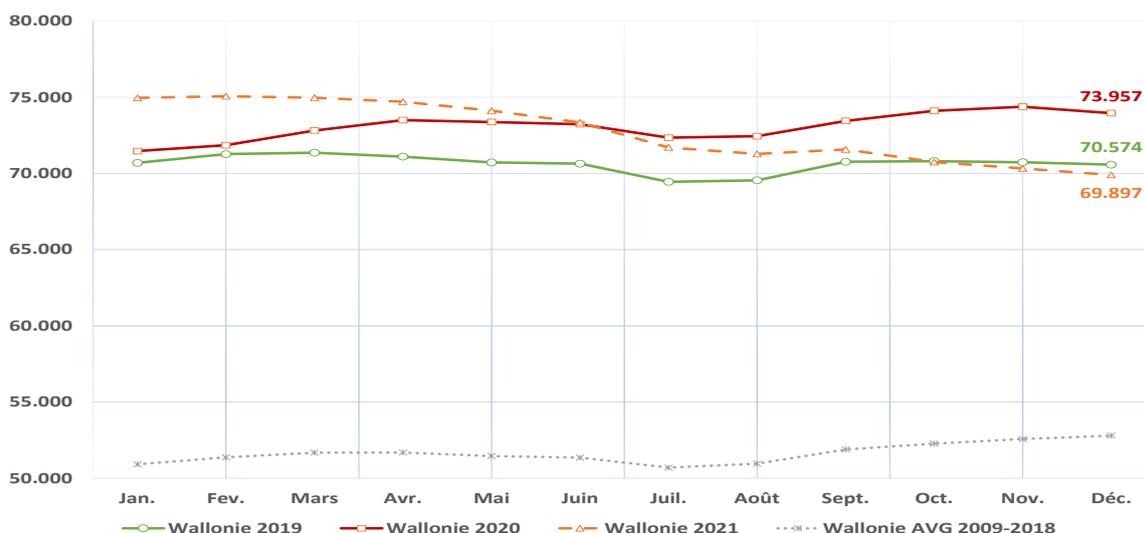
Globalement, le nombre de bénéficiaires RI a subi un choc lors du premier confinement, il a ensuite évolué au-dessus des moyennes saisonnières et ensuite en-dessous. On observe en décembre 2021 une résorption importante de l'impact de la crise sanitaire sur le nombre de bénéficiaires du RI.

1.1.1. Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration par région

Les régions ont toutes les trois été impactées par la crise sanitaire dès mars 2020 mais les amplitudes et les évolutions qui ont suivi ont été différentes comme le montrent les graphiques et tableaux ci-dessous.

Graphiques 2: Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration par région.





Alors que le nombre de bénéficiaires décroissait en Flandre de mars 2019 à février 2020, il a crû à des rythmes bien inférieurs à la moyenne saisonnière en région bruxelloise en en Wallonie. Néanmoins c'est en Flandre que l'impact de la crise sanitaire a été le plus prononcé.

	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
Bruxelles	+0,8%	+3,9%	+3,2%	+0,9%
Flandre	- 3,6%	+3,5%	+7,4%	- 0,0%
Wallonie	+0,7%	+5,2%	+2,3%	+0,6%

En région de Bruxelles-Capitale, l'impact de la crise sanitaire s'est traduit par une croissance quasi continue du nombre de bénéficiaires RI de mars 2020 à avril 2021 : après le premier choc de mars à avril 2020 (+3,2% contre +0,9%), le nombre de bénéficiaire a continué à croître à un rythme soutenu d'avril à octobre 2020 (+4,4% contre +0,9%) et d'octobre 2020 à avril 2021 (+4,4% contre +3,5%). Ce nombre a ensuite décru d'avril à décembre 2021 contrairement à sa moyenne saisonnière (-3,2% contre +1,1%). Malgré cela le niveau de bénéficiaires en décembre 2021 par rapport à décembre 2019 y était encore de 111,3% contre 111,5% un an plus tôt.

Bruxelles	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
	+4,4%	+0,9%	+4,4%	+3,5%	- 3,2%	+1,1%

En Flandre, après le premier choc de mars à avril 2020 (+7,4% contre 0,0%), le nombre de bénéficiaires RI a d'abord décru plus rapidement que sa moyenne saisonnière d'avril à octobre 2020 (-2,1% contre -1,1%) pour ensuite croître moins rapidement que celle-ci d'octobre 2020 à avril 2021 (+3,1% contre +4,7%). D'avril à décembre 2021, le nombre de bénéficiaires a fortement décru (-7,8% contre -0,7%). En conséquence, le niveau de bénéficiaires en décembre 2021 par rapport à décembre 2019 y était plus que de 102,9% contre 108,9% un an plus tôt.

Flandre	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
	- 2,1%	- 1,1%	+3,1%	+4,7%	- 7,8%	- 0,7%

En Wallonie, l'évolution du nombre de bénéficiaires RI, après le choc de mars-avril 2020 (+2,3% contre +0,6%), a été conforme à sa moyenne saisonnière d'avril à octobre 2020 (+0,8% contre +1,0%). Il a crû modérément d'octobre 2020 à mai avril 2021 (+0,8% contre +4,5%) pour ensuite décroître d'avril à décembre 2021 à un rythme soutenu au regard de la moyenne saisonnière (-6,4% contre +1,6%). En conséquence, le nombre de bénéficiaires en décembre 2021 a rejoint son niveau de 2019 (99,0% contre 104,8% un an plus tôt).

Wallonie	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
		+0,8%	+1,0%	+0,8%	+4,5%	- 6,4%

Au niveau des clusters de taille, ce sont les communes de grande taille qui ont été le moins impactées lors du premier choc de la crise sanitaire en mars et avril 2020.

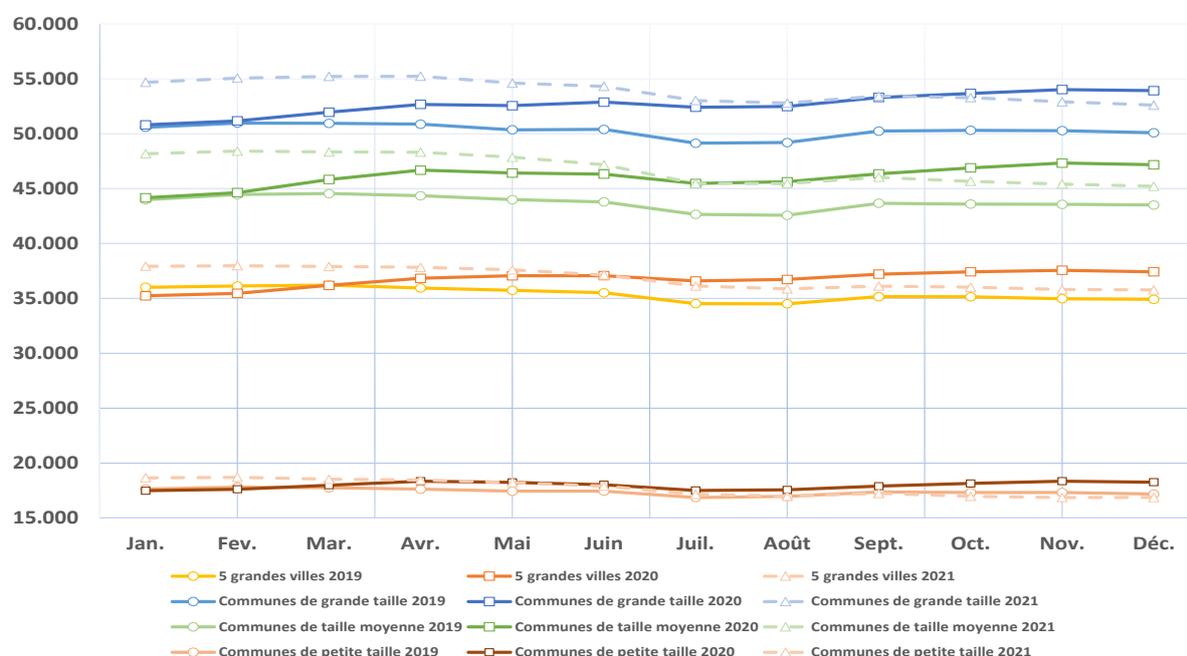
	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
5 grandes villes	- 2,0%	+3,0%	+3,9%	+0,6%
Communes de grande taille	+0,4%	+4,8%	+2,9%	+0,9%
Communes de taille moyenne	+0,2%	+4,7%	+4,6%	+0,4%
Communes de petite taille	- 0,7%	+5,5%	+4,2%	- 0,1%

D'avril à octobre 2020, la croissance du nombre de bénéficiaires RI a progressé bien au-delà des moyennes saisonnières dans le cluster des 5 grandes villes, et dans une moindre mesure dans celui des communes de grande taille, alors qu'elle se situait proche de la moyenne voire était négative dans les clusters des communes de taille moyenne et petite respectivement.

D'octobre 2020 à avril 2021, le nombre de bénéficiaires a crû à des rythmes moins élevés que les moyennes saisonnières dans tous les clusters de communes tandis qu'il a décréu d'avril à décembre 2021 contrairement aux moyennes saisonnières.

	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril- Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
5 grandes villes	+1,6%	- 0,1%	+1,1%	+3,3%	- 5,4%	+0,0%
Communes de grande taille	+1,9%	+1,0%	+2,9%	+4,2%	- 4,8%	+1,3%
Communes de taille moyenne	+0,4%	+0,3%	+3,0%	+4,7%	- 6,4%	+0,7%
Communes de petite taille	- 1,2%	+0,4%	+1,7%	+5,3%	- 8,6%	+1,7%

Graphique 3: Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration par cluster de taille.



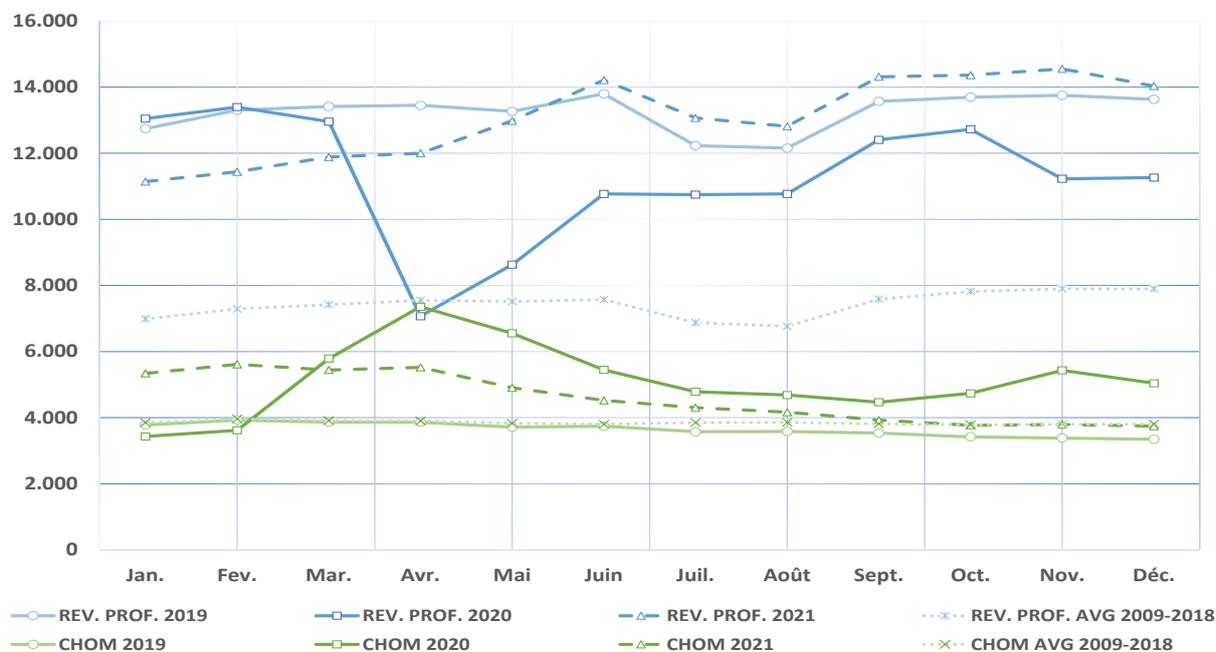
Par rapport à 2019, le nombre de bénéficiaires RI en décembre 2021 et 2020 s'affichait respectivement comme suit : 5 grandes villes (102,4% et 107,2%) ; communes de grande taille (105% et 107,7%) ; communes de taille moyenne (103,9% et 108,4%) ; communes de petite taille (98,2% et 106,3%).

1.1.2. Bénéficiaires du revenu d'intégration avec revenus professionnels ou allocations de chômage

Le début de la crise sanitaire a constitué un véritable choc pour les bénéficiaires percevant un revenu d'intégration en complément de revenus professionnels. Leur nombre a brutalement chuté de février à avril 2020 (-47,2%), pour se rétablir d'avril à juin (+52,3%) mais à un niveau inférieur à celui d'avant crise. Après une période de stabilisation estivale, ce nombre est reparti à la hausse d'août à octobre (+18,2%) pour rechuter à nouveau en novembre (-11,8%). Depuis lors, le nombre de bénéficiaires RI avec revenus professionnels a évolué à la hausse si bien que depuis juin 2021 il dépasse son niveau d'avant crise. Par rapport à décembre 2019, le niveau de bénéficiaires RI avec revenus professionnels était de 103% en décembre 2021 contre 82,6% un an plus tôt.

Conjointement le nombre de bénéficiaires RI en complément d'allocations de chômage a connu des évolutions en sens inverse et selon des amplitudes différentes. En effet, tous les bénéficiaires ayant perdu toute ou partie de leurs revenus professionnels n'avaient pas forcément droit à des allocations de chômage tandis que de nouveaux bénéficiaires ayant perdu leur emploi, souvent à temps partiel, ont commencé à percevoir un RI en complément d'allocations de chômage.

Graphique 4: Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration avec revenus professionnels ou allocations de chômage.

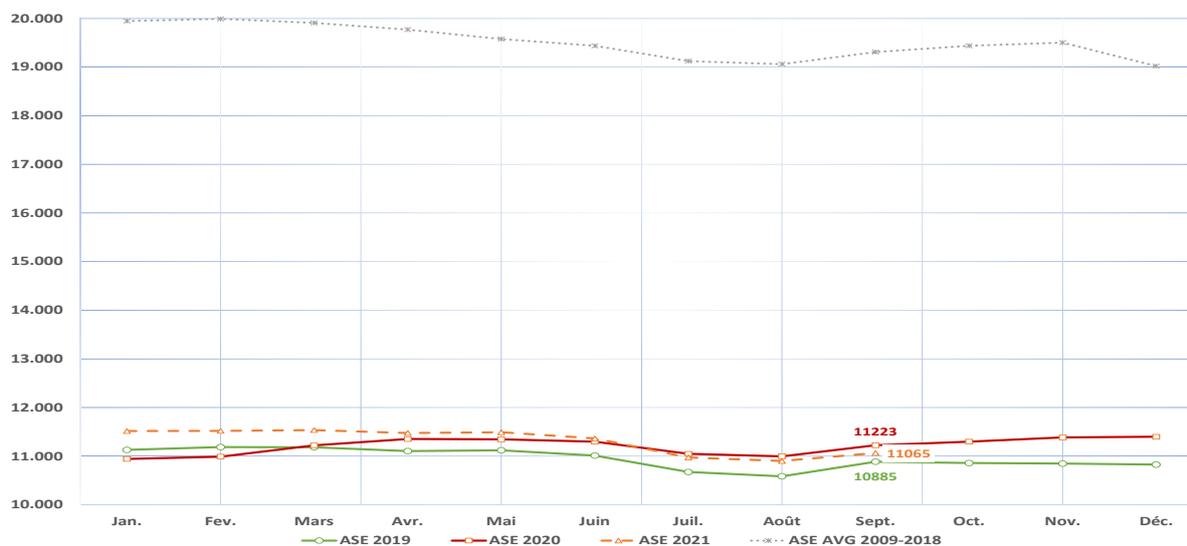


Le nombre de bénéficiaires avec allocations de chômage a quant à lui subi un choc à la hausse de février à avril 2020 (+103,4%) pour ensuite diminuer progressivement d'avril à septembre (-39,3%). De septembre à novembre il est reparti à la hausse (+21,6%) pour ensuite connaître une évolution modérée de décembre 2020 à avril 2021 (+9,5%) après le léger recul de décembre. Depuis lors ce nombre évolue globalement à la baisse mais était encore légèrement supérieur à son niveau d'avant crise en décembre 2021 : 111,8% par rapport à décembre 2019 contre 150,6% un an plus tôt.

1.2. Évolution du nombre de bénéficiaires de l'équivalent du revenu d'intégration

Les bénéficiaires d'un équivalent RI étaient bien moins nombreux en 2019, 2020 et 2021 qu'ils ne l'étaient dans le passé. Leur nombre a évolué au-dessous des moyennes saisonnières de février 2020 à avril 2021. Depuis le mois de mai 2021, la tendance est orientée à la baisse. En septembre 2021³, leur niveau par rapport à septembre 2019 était de 101,7% contre 103,1% un an plus tôt.

Graphique 5: Évolution du nombre de bénéficiaires d'un équivalent du revenu d'intégration.



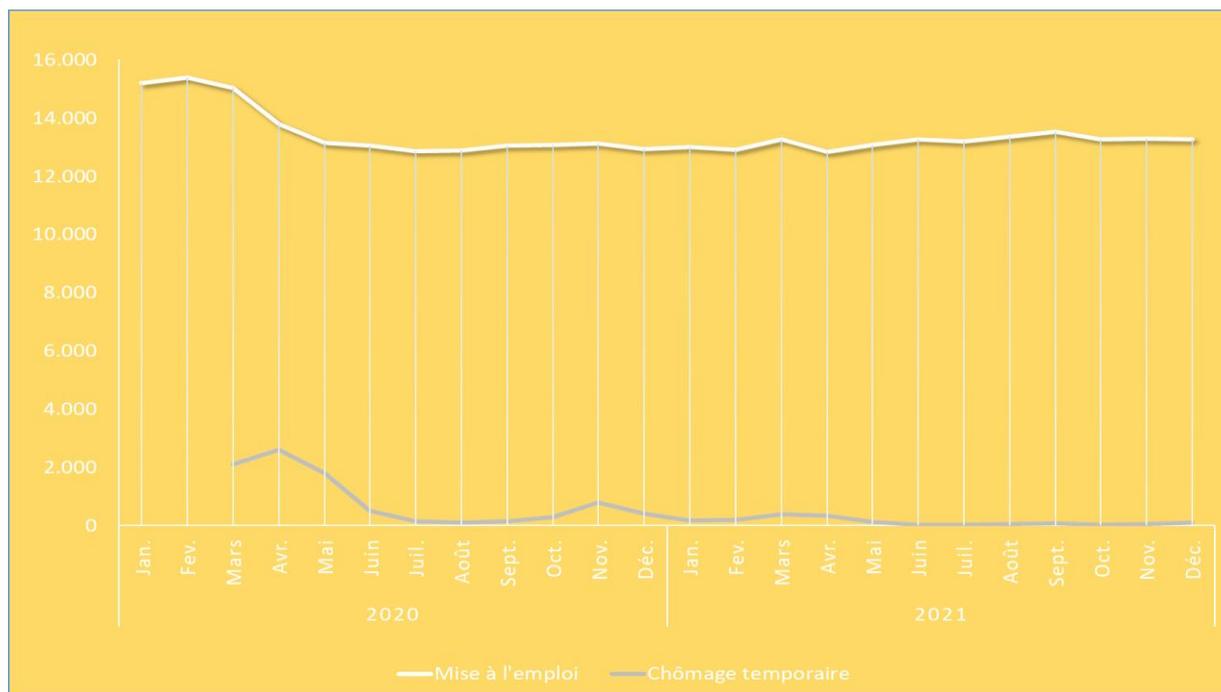
Belgique	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
	- 1,7%	- 3,4%	+3,3%	- 1,1%

Belgique	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Septembre 2021	Moyenne 2009-2018
	- 0,5%	- 1,4%	+1,6%	- 2,9%	- 3,6%	- 2,1%

1.3. Évolution du nombre de mises à l'emploi

Les mises à l'emploi par le biais du CPAS ont clairement diminué au début de la crise du coronavirus, en particulier au cours des mois de mars-avril-mai 2020. De mai 2020 à décembre 2021, leur nombre est resté stable, autour de 13.000. Le chômage temporaire a surtout augmenté au cours des premiers mois de la crise du coronavirus et a atteint un pic en avril 2020, avec 18,8 % des mises à l'emploi. Après une baisse pendant l'été, une nouvelle hausse est survenue pendant le deuxième confinement pour atteindre un pic inférieur de 6,4 % en novembre. À partir de mai 2021, le nombre de bénéficiaires d'une mise à l'emploi via le CPAS avec chômage temporaire a fortement baissé.

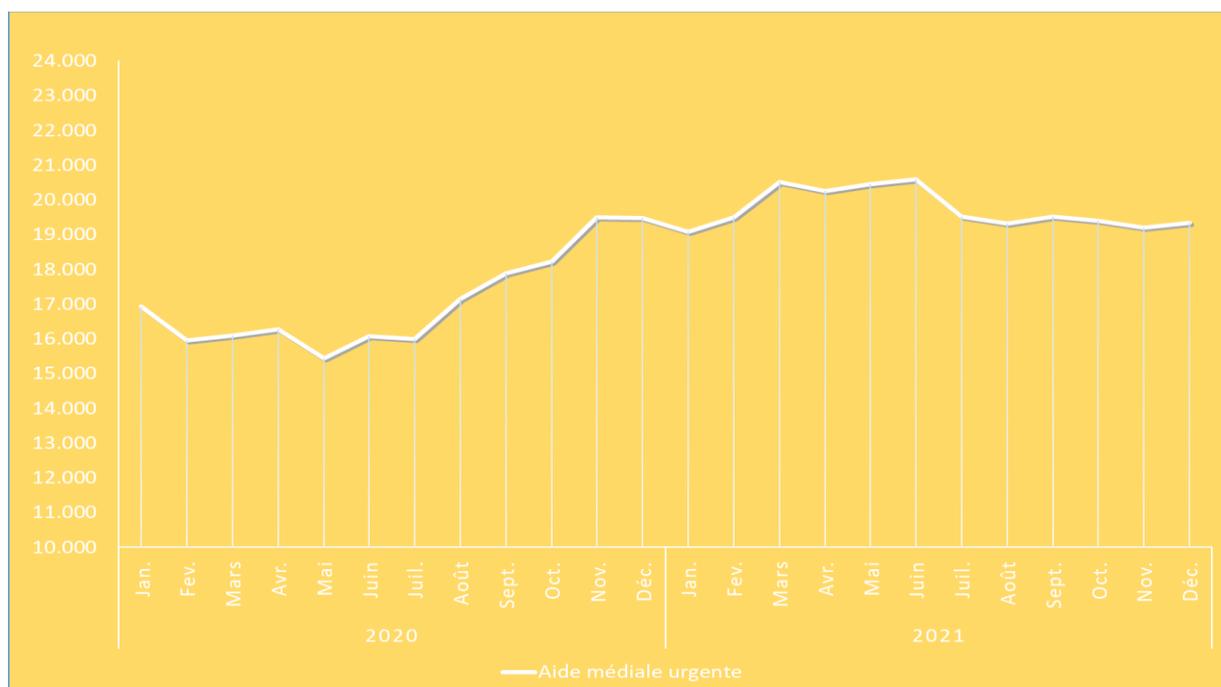
³ Un délai de six mois est habituellement nécessaire pour obtenir des données stabilisées du nombre d'équivalents RI.



Graphique 6: Évolution du nombre de bénéficiaires d'une mise à l'emploi via le CPAS (2020-2021, données d'enquête)

1.4. Évolution de l'aide médicale urgente

L'aide médicale urgente, sous la forme d'une intervention financière du CPAS dans les frais médicaux d'une personne qui séjourne illégalement en Belgique, a diminué de manière limitée jusqu'en mai 2020. À partir de juin 2020, les interventions ont fortement augmenté pour atteindre un pic de plus de 20.000 demandes d'aide sur une base mensuelle dans la période de mars à juin 2021. Une légère baisse s'en est suivie, mais l'aide médicale urgente a encore été en hausse de 14,2 % en décembre 2021 par rapport à janvier 2020.

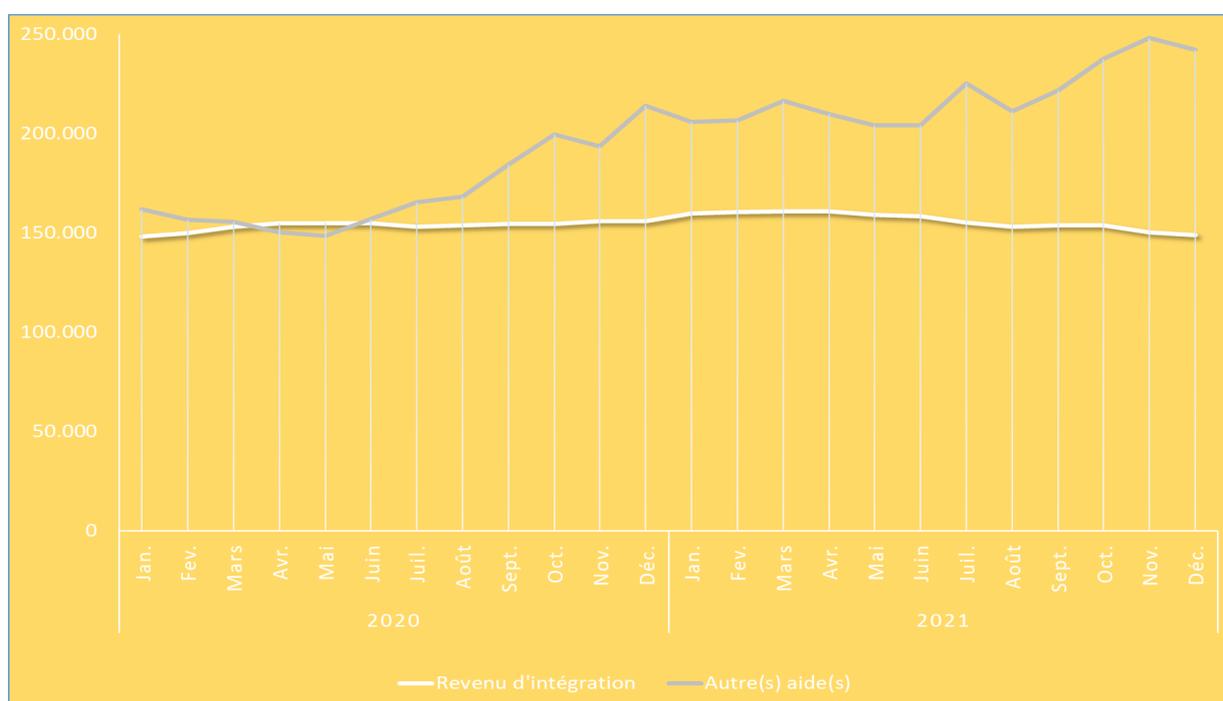


Graphique 7: Évolution du nombre de bénéficiaires de l'aide médicale urgente, réquisitoires compris (2020-2021, données d'enquête)

1.5. Évolution des autres aides sociales

Les « autres aides sociales » comprennent les aides du CPAS qui ne consistent pas en un revenu d'intégration (équivalent), une mesure de mise à l'emploi ou une aide médicale urgente. Il s'agit notamment de la médiation des dettes, de l'aide alimentaire et de l'aide financière.

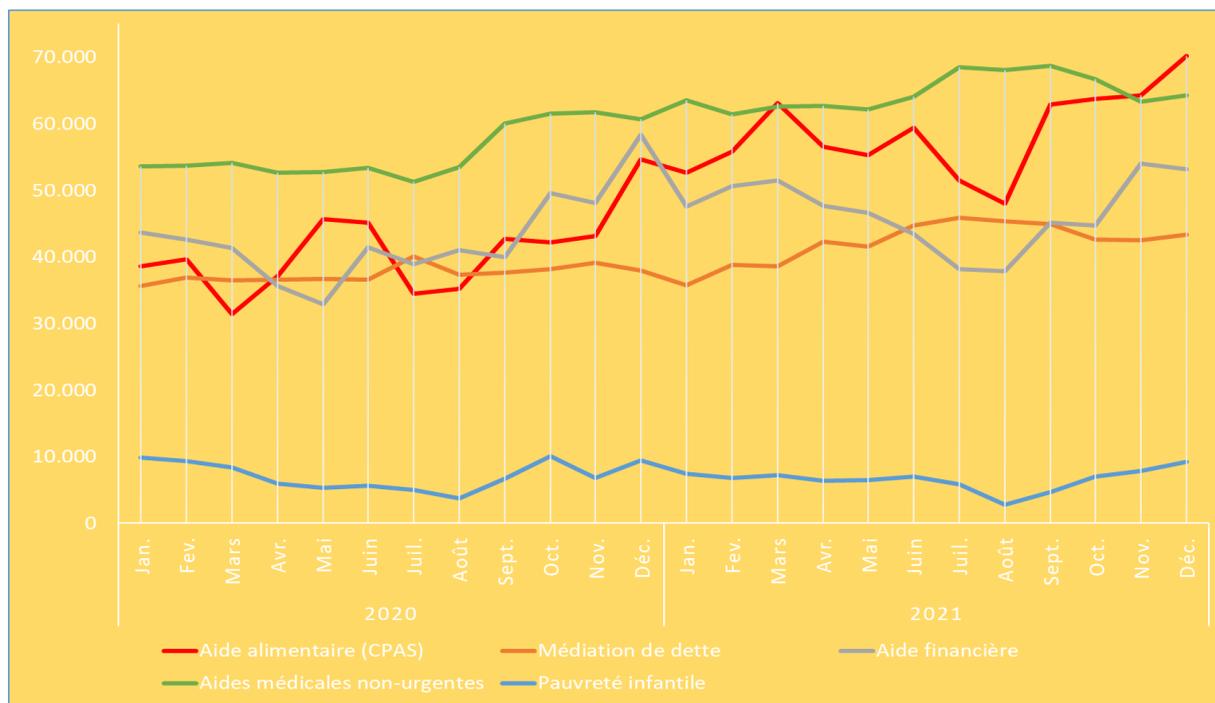
Les autres aides sociales ont d'abord connu une baisse au début de la crise du coronavirus, ce qui peut avoir un rapport avec l'accessibilité plus difficile des CPAS à cette période. À partir de juin 2020, on observe une très forte augmentation des autres aides sociales jusqu'à atteindre un niveau élevé d'octobre 2020 à août 2021, fluctuant autour de 200.000 demandes d'aide sur une base mensuelle. Une nouvelle augmentation suivra à l'automne 2021 et un pic sera atteint en novembre. Cette forte augmentation a été possible, d'une part, grâce aux différentes subventions accordées aux CPAS dans le cadre de la crise du coronavirus (voir section 5). D'autre part, ce niveau élevé de demandes d'aide indique des besoins sociaux importants, tant pour les personnes bénéficiant du revenu d'intégration (équivalent) que pour celles qui n'en ont pas.



Graphique 8: Évolution du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration et du nombre de bénéficiaires des autres aides sociales (2020-2021, données d'enquête)

En particulier par rapport au revenu d'intégration - qui reste relativement stable - nous avons constaté une très forte augmentation des autres aides sociales. Le nombre de bénéficiaires d'au moins une forme d'autres aides sociales en décembre 2021 est presque 50 % plus élevé qu'avant le déclenchement de la crise du coronavirus (janvier 2020). Entre 65 % et 75 % d'entre eux ne reçoivent que cette aide (ils ne reçoivent pas de revenu d'intégration (équivalent), ni de mesure de mise à l'emploi). Nous attirons l'attention sur un groupe de personnes qui reste largement sous le radar des statistiques administratives : les personnes qui n'ont pas droit à l'intégration sociale ou à l'aide sociale, mais qui s'adressent néanmoins au CPAS pour d'autres aides sociales.

Pour mieux comprendre cette augmentation et les tendances sous-jacentes, nous examinons plus en détail ci-dessous certaines formes d'autres aides sociales.



Graphique 9: Évolution du nombre de bénéficiaires des autres aides sociales par type d'aide (2020-2021, données de l'enquête)

1.5.1. Aide alimentaire

Au cours de la première période de confinement en mars, nous avons observé une baisse du nombre de personnes demandant une aide alimentaire accordée par les CPAS. Ensuite, le nombre de personnes recevant une aide alimentaire a augmenté pour atteindre un pic en mai et juin, avant de retomber.

L'aide alimentaire a fortement augmenté à partir de septembre 2020 et a atteint un pic supérieur en mars 2021. Par la suite, nous observons une baisse, mais à partir de septembre 2021, il y a à nouveau une augmentation du nombre de demandes d'aide alimentaire jusqu'à un pic (provisoire) en décembre 2021 (+81,2 % par rapport à janvier 2020). Ainsi, l'aide alimentaire a connu la plus forte augmentation des différents types d'autres aides sociales au cours des années 2020 et 2021.

Ces chiffres absolus sont toutefois inférieurs au total de l'aide alimentaire distribuée en Belgique puisque les données mentionnées ici ne comprennent que l'aide fournie par le CPAS et non les nombreuses distributions effectuées par d'autres organisations, des banques alimentaires et diverses initiatives privées. L'augmentation de l'aide alimentaire fournie par les CPAS a également été rendue possible par l'introduction d'une subvention exceptionnelle pour l'aide alimentaire dans le contexte de la crise du coronavirus (voir section 5).

1.5.2. Médiation de dettes

Globalement, le nombre de dossiers de médiation de dettes a fortement augmenté dès juillet 2020.

L'explication la plus plausible est que les réserves financières des personnes se sont épuisées (en raison d'une diminution des revenus et/ou d'une augmentation des dépenses), ce qui a entraîné une dette (croissante). Au bout d'un certain temps, ces personnes se sont adressées au CPAS pour obtenir une aide à la gestion de dettes.

La tendance générale à la hausse de la médiation de dettes s'est poursuivie et atteint un pic en juillet 2021. Ensuite, un niveau élevé s'est maintenu et en décembre 2021, l'aide à la médiation de dettes était encore remarquablement plus élevée qu'avant la crise du coronavirus (+21,6 % par rapport à janvier 2020).

1.5.3 Aide financière

L'aide financière – comme l'aide alimentaire – a beaucoup fluctué, mais dans l'ensemble, on constate une très forte augmentation jusqu'en décembre 2020. À partir de janvier 2021, nous enregistrons une diminution des aides financières à un niveau inférieur à celui d'avant le déclenchement de la crise en juillet et août 2021. Cependant, à partir de septembre, nous avons constaté une nouvelle augmentation. Une nouvelle augmentation suivra en novembre 2021, après quoi le niveau, très élevé, sera maintenu jusqu'à la fin de l'année 2021. Nous pensons que cela est lié à la hausse des prix de l'énergie. En décembre 2021, les aides financières se situaient à un niveau nettement plus élevé qu'avant le déclenchement de la crise du coronavirus (+21,9 % par rapport à janvier 2020).

1.5.4. Aide médicale non urgente

L'aide médicale non urgente (réquisitoires compris) a connu une légère baisse progressive au début de la crise du coronavirus. En août et septembre 2020, nous avons constaté une forte augmentation de l'aide médicale non urgente, avec plus de 60.000 demandes d'aide sur une base mensuelle. Une explication possible est que les soins médicaux non liés au covid 19 ont été reportés au plus fort des vagues de coronavirus – en particulier pendant les premiers mois de la crise du coronavirus – puis compensés. Cette période a été suivie d'une période relativement stable au cours de laquelle un niveau élevé s'est maintenu jusqu'en juin 2021. En juillet 2021, une nouvelle augmentation à un niveau encore plus élevé s'en est suivi avec une baisse limitée à partir de novembre. L'aide médicale non urgente en décembre 2021 reste à un niveau nettement supérieur à celui d'avant la crise du coronavirus (+20,0 % par rapport à janvier 2020).

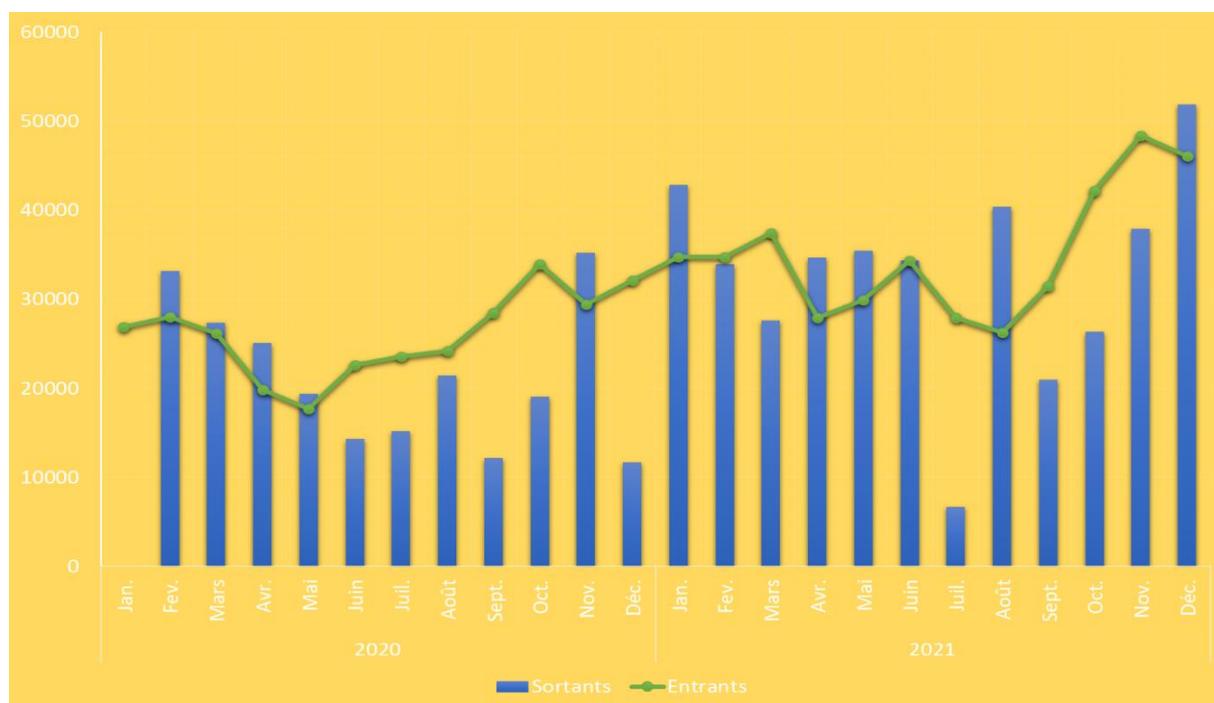
1.5.4 Aide en matière de lutte contre la pauvreté infantile

L'aide relative à la lutte contre la pauvreté infantile a globalement diminué au cours du premier semestre de 2020, mais a augmenté à partir de septembre, avant de diminuer à nouveau progressivement. En juillet 2021, l'aide relative à la lutte contre la pauvreté infantile se situait à un niveau similaire à celui de juillet 2020. À partir de septembre, une augmentation progressive suivra. L'aide relative à la lutte contre la pauvreté infantile est dans une large mesure liée au cycle scolaire, de sorte qu'une augmentation peut être attendue au début de l'année scolaire. Contrairement aux autres formes d'aides et de services sociaux, il n'y a pas ici d'augmentation globale, mais plutôt une légère diminution si l'on compare le nombre moyen de demandes d'aide mensuelles en 2020 avec la moyenne en 2021 (-5,5 %).

2. Évolution des entrées et sorties pour les autres aides sociales

Le nombre de bénéficiaires d'un mois donné dépend des entrées, mais aussi des sorties. Grâce au décompte des nouvelles demandes, nous avons une idée de l'évolution de la mobilité des bénéficiaires du CPAS. Nous examinons ici en particulier l'évolution des flux d'entrée et de sortie des autres aides sociales (voir graphique).

Nous observons une diminution de la mobilité du public du CPAS au cours des premiers mois de la crise du coronavirus. Cela signifie qu'il y a eu une diminution à la fois du nombre de nouvelles demandes et du nombre de bénéficiaires qui partent. Cela pourrait s'expliquer par les limitations imposées durant le premier confinement, restreignant les contacts entre les bénéficiaires et les CPAS (déplacements difficiles, périodes de permanence limitée, public concerné ayant difficilement accès à Internet pour les entretiens à distance, etc.). Depuis juin 2020, on constate à nouveau une augmentation de la mobilité des bénéficiaires du CPAS. Par exemple, le nombre de nouvelles demandes de revenus d'intégration et d'autres aides sociales a recommencé à augmenter. Lors de la deuxième vague de coronavirus, avec le renforcement des mesures à partir d'octobre et un deuxième confinement à partir de début novembre 2021, nous n'observons pas de diminution de la mobilité des bénéficiaires des CPAS. Peut-être que les autres aides sociales seront également moins touchés que lors du premier confinement. Les entrées pour les autres aides sociales augmentent fortement à partir de septembre 2021, tandis que les sorties augmentent également dans une moindre mesure, ce qui explique l'augmentation du nombre de bénéficiaires de ceux-ci jusqu'en novembre. En décembre, les sorties sont légèrement supérieures aux entrées, ce qui entraîne une baisse, limitée, du nombre de bénéficiaires en décembre 2021.



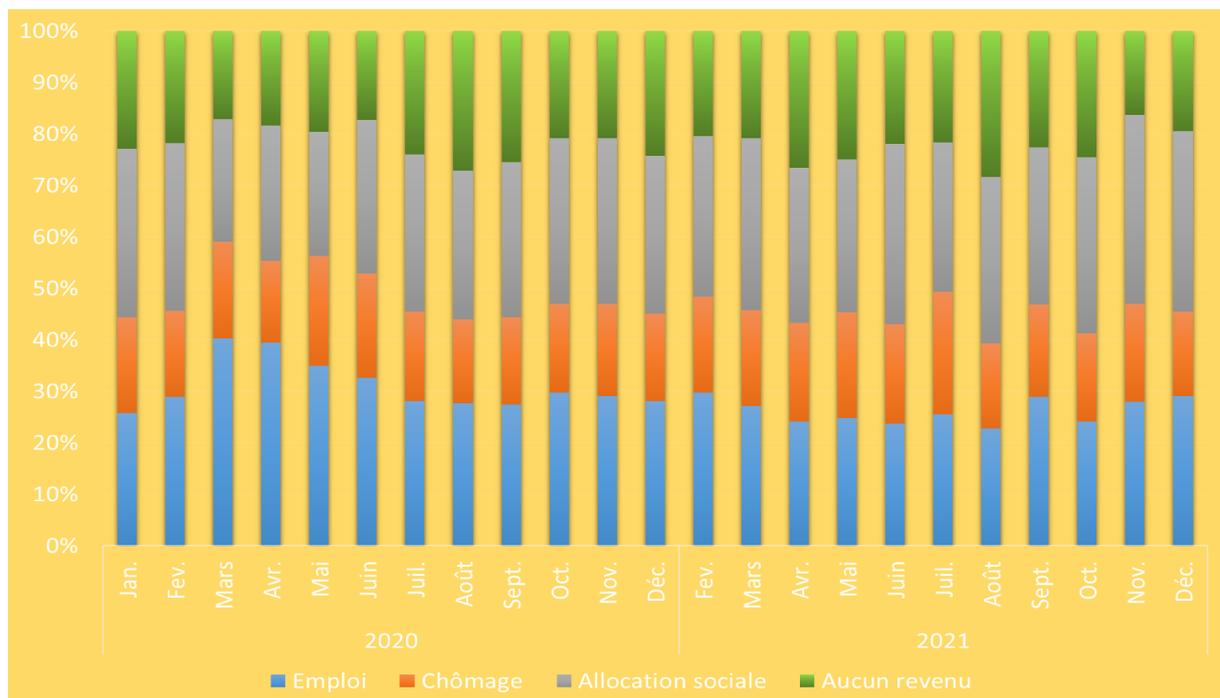
Graphique 10: Évolution de la mobilité (entrées et sorties) des bénéficiaires des autres aides sociales (2020-2021, données d'enquête)

3. Évolution du profil des bénéficiaires

3.1. Profil socio-économique

En ce qui concerne le profil des nouvelles demandes d'aide, nous pouvons dire que la plupart des personnes qui se sont adressées au CPAS pendant la crise du coronavirus n'avaient auparavant aucun revenu (14,2 %), percevaient des allocations de chômage (11,6 %) ou d'autres prestations sociales (11,5 %), ou avaient un contrat de travail (10,4 %). Il est important de noter que la situation de plus d'un bénéficiaire sur trois avant la demande d'aide est inconnue ou non précisée⁴.

Pour des raisons de simplicité, nous divisons la situation socio-économique avant la demande au CPAS dans le graphique ci-dessous en quatre situations : emploi, chômage, autres allocations sociales ou aucun revenu⁵.



Graphique 11: Évolution des profils socio-économiques des nouveaux bénéficiaires (2020-2021, données d'enquête)

Le nombre de personnes qui étaient actives avant d'introduire une demande au CPAS a augmenté de manière significative au cours de la première période de confinement. Ceci explique la diminution de la part relative de personnes qui n'avaient aucun revenu auparavant. Pendant les mois d'été, on observe un retour à des proportions similaires à celles d'avant la crise du coronavirus. À l'automne 2020, nous constatons que la part de nouveaux demandeurs qui étaient précédemment actifs augmente de nouveau mais de manière limitée, ce qui correspond au deuxième confinement. Ensuite, la situation revient à son niveau d'avant crise.

⁴ Il s'agit des pourcentages moyens du profil socio-économique des personnes avant qu'elles n'introduisent une demande auprès du CPAS pour la période allant de mars 2020 à décembre 2021.

⁵ Les situations suivantes sont couvertes par la catégorie « actif » : indépendant, contrat de travail, intérimaire, jobiste, artiste et flexi-job. Les « autres allocations sociales » comprennent toutes les prestations sociales à l'exclusion des allocations de chômage (y compris le revenu d'intégration dans un autre CPAS et les pensions). Dans cette répartition, nous ne tenons pas compte des personnes dont la situation socio-économique était inconnue ou différente avant la demande.

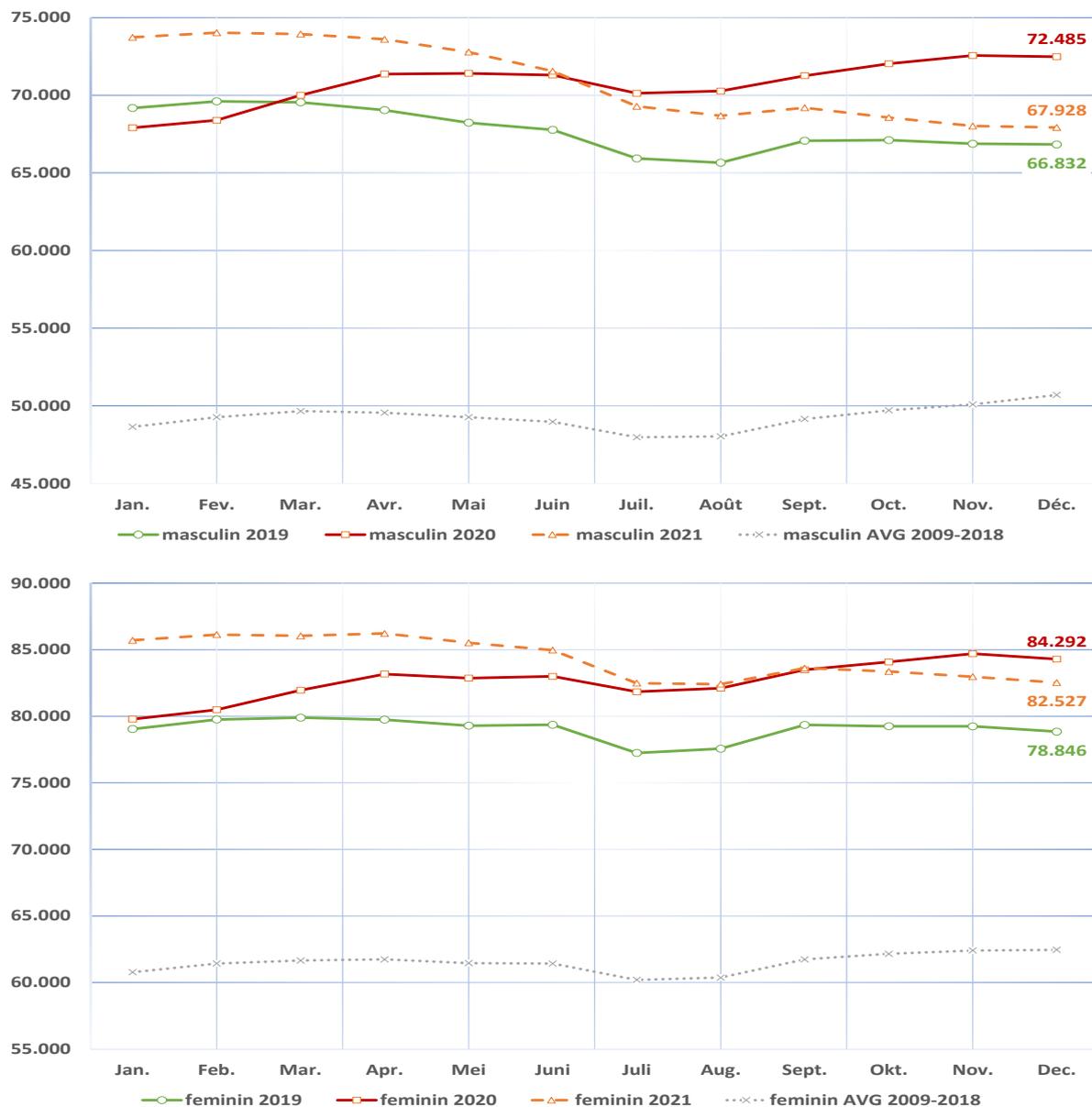
Nous n'avons pas observé d'augmentation significative de la part des indépendants et artistes, qui ont pourtant été durement touchés lors de la crise du coronavirus. Nous supposons que ces groupes spécifiques ont essayé d'abord de mobiliser leurs réserves financières et d'épuiser d'autres droits sociaux avant d'introduire une demande d'aide auprès du CPAS. Les mesures de crise prises ont sans doute aussi joué un rôle à cet égard, notamment le droit passerelle de crise pour les indépendants.

3.2. Profil sociodémographique

3.2.1 Genre

On n'observe quelques faibles différences dans la croissance du nombre de RI selon le genre depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020.

Graphiques 12: Évolution du nombre de bénéficiaires RI selon le genre.



	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
Masculin	- 1,7%	+4,9%	+4,3%	+0,6%
Féminin	+0,7%	+3,9%	+3,3%	+0,5%

Les hommes ont été un peu plus fortement impactés que les femmes par le choc de mars-avril (+4,3% et +3,3% respectivement contre +0,6% et +0,5% en moyenne).

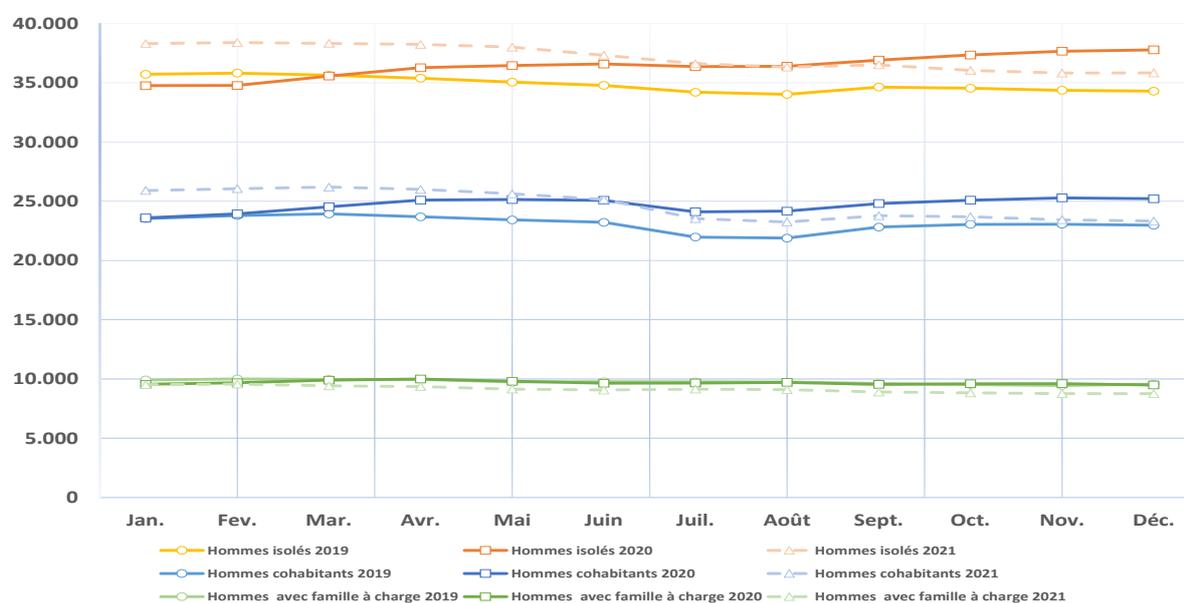
Le nombre de bénéficiaires tant masculins que féminins a ensuite évolué au-dessus des moyennes saisonnières d'avril à octobre 2020 (+0,9% et +1,1% respectivement contre +0,2% et +0,6% en moyenne) pour ensuite évoluer en-dessous de celles-ci mais de manière plus prononcée pour les hommes (+2,2% contre +5,2% en moyenne) que pour les femmes (+2,5% contre +3,5% en moyenne) d'octobre 2020 à avril 2021. D'avril à décembre 2021, les nombres de bénéficiaires tant masculins que féminins ont diminué à des rythmes plus élevés contrairement aux moyennes saisonnières (-7,7% contre +1,0% et -4,3% contre +0,7% respectivement).

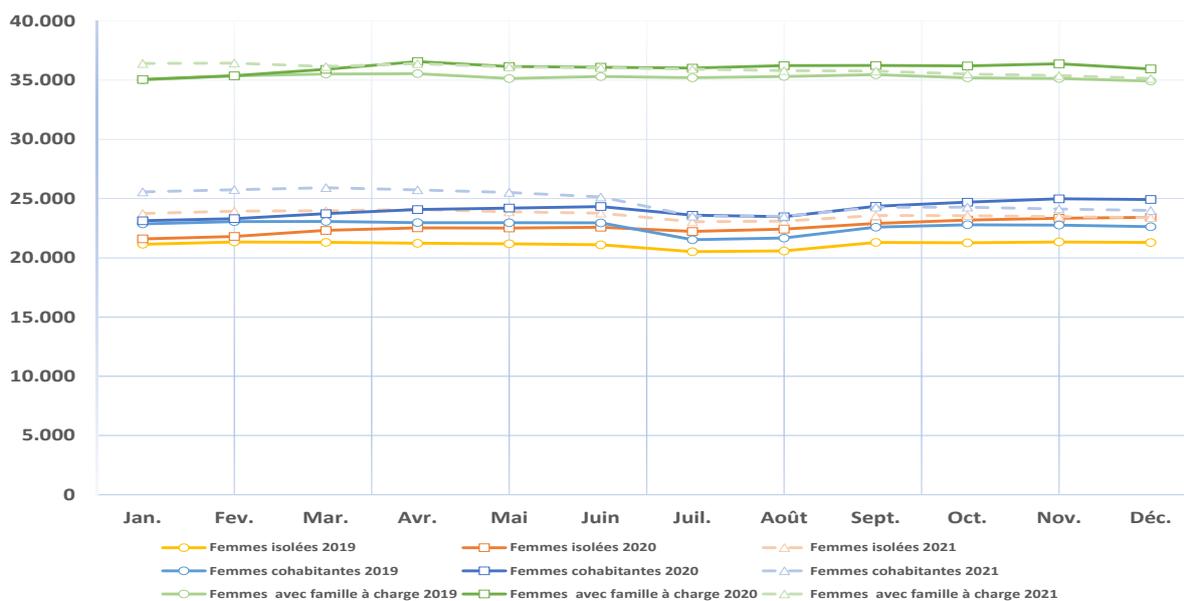
	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
Masculin	+0,9%	+0,2%	+2,2%	+5,2%	- 7,7%	+1,0%
Féminin	+1,1%	+0,6%	+2,5%	+3,5%	- 4,3%	+0,7%

En décembre 2021, le niveau de femmes RI était de 104,7% par rapport novembre 2019 contre 106,9% un an auparavant tandis que celui des hommes était de 101,6% contre 108,5% un an auparavant.

3.2.2 Genre et catégorie

Graphique 13: Évolution du nombre de bénéficiaires par genre et catégorie de ménage.





Toute proportion gardée et en combinant avec la catégorie de ménage, les hommes et les femmes avec charge de famille ont été globalement moins impactés par la crise sanitaire que les autres catégories de bénéficiaires.

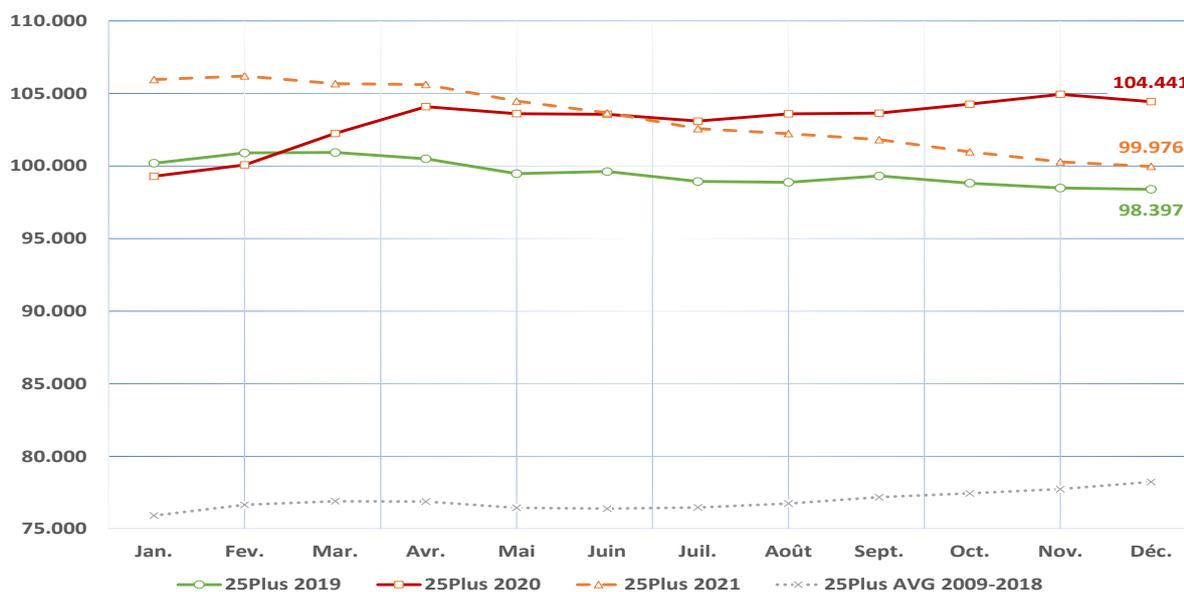
On constate également pour cette catégorie de bénéficiaires un retour à la situation d'avant crise en décembre 2021.

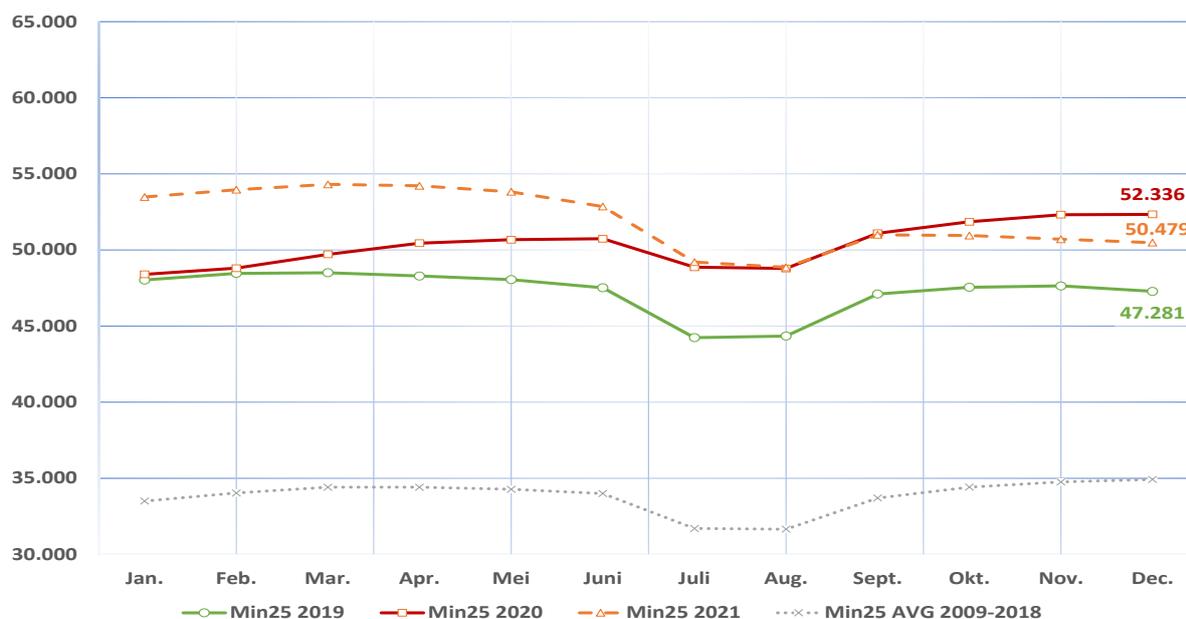
Par rapport à déc-2019	Hommes		Femmes	
	déc-21	déc-20	déc-21	déc-20
Isolés	+104,5%	+110,2%	+109,9%	+110,0%
Cohabitants	+101,6%	+109,7%	+106,0%	+110,1%
Charge de famille	+91,6%	+99,2%	+100,6%	+102,9%

3.2.3 Plus de 25 ans vs moins de 25 ans

Les bénéficiaires âgés de 25 ans et plus (Plus25) ont été plus impactés par le début de la crise sanitaire que ceux âgés de moins de 25 ans (Min25) (+4% vs +3,4% respectivement contre +0,3% et +1,2% en moyennes saisonnières).

Graphiques 14: Évolution du nombre de bénéficiaires 25Plus et Min25.





	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
25Plus	- 0,8%	+4,2%	+4,0%	+0,3%
Min25	+0,6%	+4,6%	+3,4%	+1,2%

Le nombre de bénéficiaires 25Plus a cru légèrement en-dessous de ses moyennes saisonnières d'avril à octobre 2020 (+0,2% contre +0,7%) et d'octobre 2020 à avril 2021 (+1,3% contre +3,6% en moyenne). Il a ensuite décliné de -5,3% d'avril à décembre 2021 alors qu'il croît en moyenne de +1,0% sur cette période de l'année. En décembre 2021 le niveau de bénéficiaires 25Plus était de 101,6% par rapport à novembre 2019 contre 106,1% un an plus tôt.

	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020- Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
25Plus	+0,2%	+0,7%	+1,3%	+3,6%	- 5,3%	+1,0%
Min25	+2,8%	- 0,2%	+4,6%	+5,6%	- 6,9%	+0,5%

L'évolution du nombre de bénéficiaires Min25 est en revanche restée au-dessus de sa moyenne saisonnière d'avril à octobre 2020 (+2,8% contre -0,2%). Elle a progressé en-dessous de sa moyenne saisonnière de d'octobre 2020 à avril 2021 (+4,6% contre +5,6%). D'avril à décembre 2021, le nombre de bénéficiaire RI de moins de 25 ans a décliné de -6,9% alors qu'il croît en moyenne de 0,5% sur cette période de l'année. En décembre 2021 le niveau de bénéficiaires Min25 par rapport à décembre 2019 était de 106,8% contre 110,7% un an plus tôt.

3.2.4 Jeunes non-étudiants vs jeunes étudiants

Derrière ces évolutions se cachent deux phénomènes : l'évolution des jeunes de moins de 25 ans selon qu'ils sont aux études ou non comme le montrent les deux graphiques suivants :

Graphiques 15: Évolution du nombre de jeunes non-étudiants et étudiants.



Dès le premier choc de mars-avril (+6,2% contre +0,1% en moyenne), le nombre de jeunes bénéficiaires non-étudiants a évolué à un rythme au-dessus des moyennes saisonnières jusqu'en novembre 2020. Depuis lors, il est en décroissance à des rythmes soutenus.

Min25	Mars 2019- Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
Non-étudiants	+0,8%	+3,5%	+6,2%	+0,1%
Étudiants	+0,3%	+6,4%	-0,1%	+2,7%

Le nombre de jeunes bénéficiaires étudiants n'a pas été impacté tout de suite par la crise sanitaire. Il a d'abord évolué en-dessous de sa moyenne saisonnière jusqu'en avril 2020 (+0,1% contre +2,7%) pour

évoluer ensuite à la hausse à des rythmes plus soutenus qu'en moyennes saisonnières. Depuis juin 2021 ce nombre diminue à un rythme plus soutenu que la moyenne saisonnière.

Min25	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020-Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre	Moyenne
Non-étudiants	+4,0%	+2,1%	- 1,3%	+1,7%	- 8,2%	+0,8%
Etudiants	+1,2%	- 3,5%	+12,5%	+11,7%	- 5,3%	+0,1%

Par rapport au mois de décembre 2019, il y avait 110,3% de jeunes bénéficiaires étudiants en décembre 2021 contre 107,9% un an plus tôt. Quant aux jeunes non-étudiants leur niveau était de 103,9% contre 113,0% un an plus tôt.

3.2.5 Groupes de nationalité

Toute proportion gardée, l'impact du début de la crise sanitaire a été plus prononcé en termes relatifs sur le nombre de bénéficiaires européens (+8,3% contre +0,1%) et belges (+4,1% contre +0,4%) que sur le nombre de bénéficiaires non-européens (+1,7% contre +1,3%).

	Mars 2019-Février 2020	Moyenne 2009-2018	Février-Avril 2020	Moyenne 2009-2018
Belges	+0,8%	+3,7%	+4,1%	+0,4%
Etrangers UE	+4,1%	+4,7%	+8,3%	+0,1%
Etrangers hors UE	- 4,6%	+6,7%	+1,7%	+1,3%

D'avril à octobre 2020, le nombre de bénéficiaires étrangers hors UE a décliné contrairement à la moyenne saisonnière (-0,6% contre +2,1%) alors que les nombres de bénéficiaires belges et UE augmentaient au-dessus de celles-ci moyennes (+1,6% contre -0,0% et +1,1% contre +0,2% respectivement).

D'octobre 2020 à avril 2021, c'est surtout le nombre de bénéficiaires UE qui a connu l'évolution la plus forte (+6,3% contre +4,2% en moyenne). La dernière période montre une décroissance pour les trois groupes de nationalités contrairement aux moyennes saisonnières.

	Avril-Octobre 2020	Moyenne 2009-2018	Octobre 2020-Avril 2021	Moyenne 2009-2018	Avril-Décembre 2021	Moyenne 2009-2018
Belges	+1,6%	- 0,0%	+2,8%	+4,1%	- 6,0%	+0,4%
Etrangers UE	+1,1%	+0,2%	+6,3%	+4,2%	- 5,4%	+1,2%
Etrangers hors UE	- 0,6%	+2,1%	- 0,2%	+4,9%	- 5,6%	+2,5%

Par rapport à décembre 2019, les niveaux de bénéficiaires RI belges, UE et hors UE en décembre 2021 et 2020 s'affichaient respectivement comme suit : belges (104,7% vs 109,0%) ; étrangers UE (112,9% vs 115,1%) ; étrangers hors UE (96,5% vs 101,7%).

4. Avances sur les allocations sociales sous la forme d'un revenu d'intégration

Dans cette partie, nous abordons les avances sur les allocations sociales accordées par les CPAS. Un premier indicateur est le nombre de bénéficiaires qui reçoivent un revenu d'intégration sous la forme d'une avance. Alors que ce chiffre oscillait autour de 6.000 personnes au cours des premiers mois de la crise du coronavirus, on constate une forte augmentation à partir de juillet. Globalement, cette augmentation se poursuivra jusqu'en juin 2021, les derniers mois de cette période enregistrant plus de 10.000 avances mensuelles. Dans la majorité des cas, l'augmentation concerne probablement des allocations de chômage. En juillet, on observe une très forte baisse, jusqu'à moins de 6.000 sur une base mensuelle, qui se confirme également au cours des mois suivants. Par la suite, le nombre de personnes bénéficiant d'un RI sous la forme d'une avance sur les allocations sociales continue de fluctuer à un niveau inférieur, comparable à celui d'avant l'éclatement de la crise du coronavirus.



Graphiques 16: RI sous la forme d'avance sur les allocations sociales (2020-2021, données d'enquête)

Nous avons également le nombre de nouvelles demandes de versement d'une avance sous la forme d'un revenu d'intégration⁶. Nous constatons à ce niveau une augmentation au cours des mois de mars et d'avril, ce qui correspond à la première période de confinement. En octobre, nous observons à nouveau une augmentation du nombre de nouvelles demandes, qui dépasse largement les 2.000, ce qui coïncide avec les mesures de restriction d'octobre et le deuxième confinement du 2 novembre. Après une baisse en janvier, nous constatons qu'en février et mars 2021, il y a à nouveau plus de nouvelles demandes sur une base mensuelle. À partir d'avril 2021, le nombre de nouvelles demandes retombera au niveau d'avant la crise. Cette diminution entraîne également - avec un certain retard - une diminution du nombre d'avances accordées par les CPAS. À partir de juillet, on constate à nouveau une augmentation limitée du nombre de nouvelles demandes, qui s'élève à environ 1.800 sur une base mensuelle à partir de septembre.

⁶ Il est important de noter que les avances ne sont pas toutes versées par les CPAS sous la forme d'un revenu d'intégration, mais que les avances sont également accordées sous la forme d'une aide financière supplémentaire. Ces avances qui ne sont pas versées sous la forme d'un revenu d'intégration ne sont donc pas incluses dans ces chiffres.

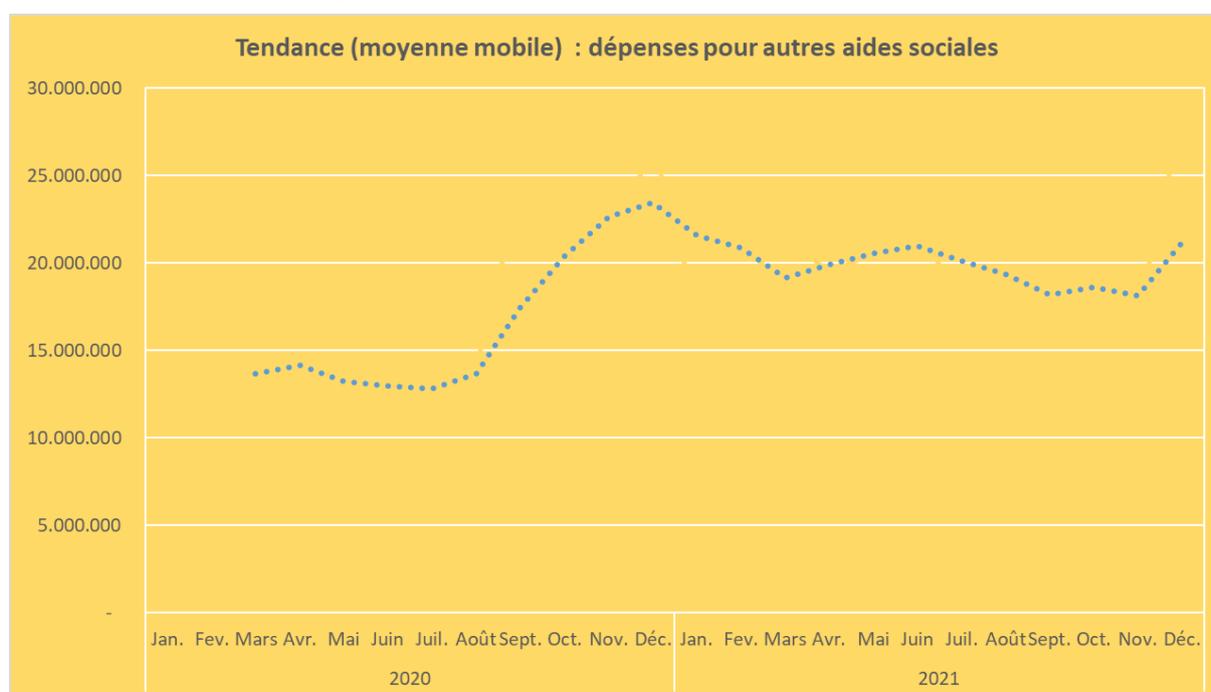
5. Autres aides sociales : dépenses et subventions

Sur la base de l'enquête menée auprès des CPAS, nous sommes en mesure de faire des estimations sur les dépenses relatives aux autres aides sociales et sur le taux d'utilisation des subventions. Nous discutons des principaux résultats ci-dessous.

4.1 Dépenses pour d'autres aides sociales

Sur la base de l'échantillon, le service d'études estime que les dépenses mensuelles pour d'autres aides sociales en Belgique se situent juste en dessous de 15 millions d'euros sur une base mensuelle jusqu'en août 2020. À partir de septembre 2020, il y aura une forte augmentation pour atteindre plus de 20 millions d'euros sur une base mensuelle à la fin de 2020. Une baisse limitée suivra au début de 2021, après quoi les dépenses mensuelles continueront à osciller autour de 20 millions d'euros. Ce montant représente, en moyenne, un peu moins de cent euros par bénéficiaire et par mois.

Au total, les dépenses relatives aux autres aides sociales fournis par les CPAS de janvier 2020 à décembre 2021 sont estimées à un peu plus de 440 millions. Une partie de ces dépenses peut être financée par la subvention générale COVID-19 et d'autres subventions fédérales.



Graphiques 17: Moyenne mobile (3 mois) des dépenses pour les autres aides sociales (2020-2021, données d'enquête)

4.1. Subventions des mesures COVID

Dans cette section, nous examinons le taux d'utilisation des différentes subventions introduites dans le cadre de la crise du coronavirus. La subvention relative à l'aide alimentaire a été clôturée fin 2021 et utilisée à 87,1 %. Sur la base des chiffres définitifs du Rapport annuel unique de 2021, la subvention générale covid avait été utilisée à 65,3 % à la fin de l'année 2021, la subvention Zoom 18-25 à 29,9 % et celle de l'aide psychologique à 58,9 %. Sur la base des estimations précédentes des données de l'enquête qui indiquaient des taux d'utilisation plus faibles, il a été décidé de prolonger la période d'octroi des autres subventions Covid jusqu'au 31 mars 2022. Les taux d'utilisation finaux estimés pour la subvention générale covid, la subvention Zoom 18-25 et la subvention pour l'aide psychologique sont respectivement de 74,2 %, 58,3 % et 64,7 %. Sur la base de ces estimations, nous pouvons affirmer que l'extension de la période d'octroi a entraîné une augmentation du taux d'utilisation des subventions.

Subside	Montant disponible	Taux d'utilisation 2020 - Taux d'utilisation final	
		Rapport Unique 2021	estimé (subsides prolongés jusqu'au mars 2022)
Aide alimentaire	14.000.026 €	87,1%	/
Covid général	135.000.001 €	65,3%	74,2%
Zoom 18-25	24.000.005 €	29,9%	58,3%
Aide psychologique	10.000.003 €	58,9%	64,7%

Taux d'utilisation des subventions des mesures Covid (2020-2021, données d'enquête ; Rapport annuel unique 2021).

Annexe

Une comparaison des données administratives et des données d'enquête sur le revenu d'intégration

